

MAIRIE
D'
ASCROS



06260 ASCROS

☎ 04.93.05.84.21
Télécopie :
04.93.05.68.24

ASCROS, le 4 Mai 2026

Compte-rendu de la Réunion, en Mairie d'ASCROS, du Conseil Municipal

Samedi 25 Avril 2026 à 14 heures 30

Président : Vincent GIOBERGIA.

Élus présents : BAILET Patrick, BASSI-CARLIN Colette, CASTANER Sylvie, CUEVAS Thomas, DILMI Henri, GIOBERGIA Vincent, PENARANDA Corinne, REBUFFEL Nathalie, VALLET Frédérique, VALTIER Jean-Charles, VALTIER Jean-Luc.

Secrétaire de séance : VALTIER Jean-Charles, désigné à l'unanimité.

=====

Ordre du Jour : Compte Financier Unique (Commune) CFU 2025 ; Budget communal 2026 ; Vote des taux d'imposition 2026 ; Délégations et Commissions communales ; Ligne de Trésorerie ; Ecole AUBE Césaire et RPI ; Commerces communaux ; Employés communaux ; Appartements communaux ; Société de chasse d'Ascros ; Communication ; Travaux communaux : Chemin de Cassias (DCA 2025), Travaux Isatis, Table d'orientation, Sécurité et circulation à Rourebel, ... ; Ferme Thérapeutique d'Ascros, et Association partenaire ISATIS ; Divers.

0) Ouverture de la séance à 14 heures 30 :

Compte-rendu de la séance du 21 mars 2026 : RAS
Compte-rendu adopté à l'unanimité.

1) Compte Financier Unique (CFU) 2025 :

Fonctionnement : Dépenses : 354 356,68 euros ;
Recettes : 400 722,06 euros, en excédent de + 46 365,38 euros ;
Investissement : Dépenses : 396 010,59 euros ;
Recettes : 346 605,05 euros en déficit de - 127 164,42 euros.

Total cumulé : Dépenses : 750 367,27 euros
Recettes : 747 327,11 euros.

Restes à Réaliser : Dépenses : 352 935,89 euros
Recettes : 416 855,81 euros

Le Compte Financier Unique 2025 est en totale concordance avec le Compte Financier Unique de Monsieur le Responsable du SGC PLAN DU VAR.

Vote : Pour, à l'unanimité pendant le retrait de Monsieur le Maire

Commentaire :

Suite à la dissolution du SIVOM de la Source du Moulin de Rourebel, 81 317,31 euros seront impactés aux finances de la commune répartis comme suit sur le BP 2026 :
Modification du 001 → 127 164,42 - 96 122,58 = 31 041,84 euros de déficit
Modification du 002 → 57 955,47 - 14 805,27 = 43 150,20 euros d'excédent.

2) Budget Primitif communal 2026 :

Fonctionnement : Dépenses : 424 167,14 euros ;
Recettes : 381 016,94 euros (+ 43 150,20 euros) ;
Total : 424 167,14 euros.

Investissement : Dépenses : 224 101,02 euros ;
Recettes : 191 222,94 euros ;

Restes à réaliser : Dépenses : 352 935,89 euros (- 31 041,84 euros) ;
Recettes : 416 855,81 euros.
Total : 608 078,75 euros

Total cumulé : Dépenses : 1 032 245,89 euros ;
Recettes : 1 032 245,89 euros.

Commentaire :

Suite à la dissolution du SIVOM de la Source du Moulin de Rourebel, 81 317,31 euros seront impactés aux finances de la commune répartis comme suit :
Modification du 001 → 127 164,42 - 96 122,58 = 31 041,84 euros de déficit
Modification du 002 → 57 955,47 - 14 805,27 = 43 150,20 euros d'excédent.

Vote : Pour, à l'unanimité

3) Vote des taux d'imposition 2026 :

- Taxe sur le Foncier bâti (TF B) : **18,17 %**
- Taxe sur le Foncier non bâti (TF NB) : **29,97 %**
- Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (TH RS) : **12,35 %**

Taux inchangés, pas d'augmentation des taux d'imposition par la commune d'ASCROS, pour 2026.

Vote : Pour, à l'unanimité

4) Ligne de Trésorerie Interactive (LTI) :

- Ligne de Trésorerie Interactive : 40 000,00 euros à renouveler, contrat avec la Caisse d'Épargne des A-M.

Vote : Pour, à l'unanimité

5) Délégations communales :

- Ancien Combattants :

Titulaire : Mme Colette BASSI

Suppléant : M. Henri DILMI.

Vote : Pour, à l'unanimité

- CCAA de Puget-Théniers :

Titulaire : M. Vincent GIOBERGIA

Suppléant : M. Patrick BAILET.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Parc Naturel Régional (PNR) :

Titulaire : Mme Colette BASSI

Suppléant : M. Henri DILMI

Vote : Pour, à l'unanimité

- Correspondants Défense :

Titulaire : M. Patrick BAILET

Suppléant : M. Vincent GIOBERGIA

Vote : Pour, à l'unanimité

- Communes Pastorales :

Titulaire : M. Thomas CUEVAS

Vote : Pour, à l'unanimité

Commissions Communales :

- Relations ISATIS :

Président : M. Vincent GIOBERGIA

Titulaire : M. Patrick BAILET

Suppléante : Mme Frédérique VALLET

Vote : Pour, à l'unanimité

- Culte et traditions :

Présidente : Mme Colette BASSI

Titulaires : M. Vincent GIOBERGIA, Mme Sylvie CASTANER et Mme Nathalie REBUFFEL

Vote : Pour, à l'unanimité

- Animations et Sport – Relations associations :

Président : M. Thomas CUEVAS

Titulaires : M. Vincent GIOBERGIA, Mme Corinne PENARANDA et M. Jean-Luc VALTIER

Suppléant : M. Patrick BAILET

Vote : Pour, à l'unanimité

- Environnement et Patrimoine :

Président : M. Thomas CUEVAS

Titulaires : M. Vincent GIOBERGIA et M. Jean-Charles VALTIER

Suppléant : M. Patrick BAILET

Vote : Pour, à l'unanimité

- École et Culture :

Président : Vincent GIOBERGIA

Titulaires : Mme Colette BASSI-CARLIN et M. Jean-Luc VALTIER

Vote : Pour, à l'unanimité

- Locations Communales :

Présidente : Mme Colette BASSI-CARLIN

Titulaires : M. Vincent GIOBERGIA, M. Patrick BAILET et Mme Frédérique VALLET

Vote : Pour, à l'unanimité

- Citoyenneté Participative :

Président : M. Vincent GIOBERGIA

Titulaires : Mme Sylvie CASTANER et M. Thomas CUEVAS

Suppléant : M. Patrick BAILET

Vote : Pour, à l'unanimité

6) École AUBÉ Césaire et RPI :

- Le Carnaval s'est déroulé à ASCROS, LOTO prévu à LA PENNE.
- Pose de clôture dans le cadre du Plan VIGIPIRATE, en cours.

7) Commerces communaux :

Ouverture du Point Épicerie dépannage au Bar-Restaurant d'ASCROS, tenu par Mme Corinne PENARANDA.

8) Emplois communaux :

RAS. Contrat de Mme Isabelle BIGOTTI, avenant valide jusqu'au 31 août 2026.

9) Appartements communaux :

Réunion des membres de la Commission Logements Communaux le mardi 28 avril 2026 à 10 h 30.

10) Société de Chasse d'ASCROS :

- Remerciements de M. le Président, M. Yves JUGLARIS, à M. Charles Ange GINESY et Mme Anne SATTONNET, pour l'obtention de la subvention départementale demandée, appuyée par une intervention de M. le Maire d'ASCROS.

- Construction d'un local dédié aux chasseurs, la Municipalité a mis ce projet de côté pour l'instant. A voir : possibilité d'affecter une aide municipale pour le fonctionnement de l'association...

11) Communication :

- Site Internet officiel d'ASCROS : géré, alimenté et suivi par Madame Sylvie CASTANER. Recontacter les services du SICTIAM pour une formation complémentaire.

- Panneau Pocket : géré, alimenté et suivi par Madame Sylvie CASTANER.

- Création d'un compte FACEBOOK dédié à la commune d'ASCROS.

Vote : Pour, à l'unanimité

12) Travaux communaux :

❖ Chemin de Cassias : financé par la Dotation Cantonale d'Aménagement 2025 en attente de l'obtention de la demande de subvention DCA 2026 ;

⇒ Réunion des propriétaires riverains qui demandent un courrier explicatif aux services de la REAAM concernant le paiement du contrôle des installations d'assainissement privé.

❖ Travaux ISATIS : en cours ;

❖ Table d'orientation : en cours ;

❖ Sécurité et circulation à Rourebel :

Pose de ralentisseurs → engagement de la Municipalité pour discuter avec les responsables de l'ARD Cians Var → demande de réunion avec les riverains du hameau.

13) Ferme Thérapeutique d'ASCROS et association ISATIS :

Délégation de Maîtrise d'Ouvrage votée au Conseil Communautaire de la CCAA pour les travaux à ASCROS.

14) CCAA :

- Désignation du représentant de la commune d'ASCROS au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) :

M. Vincent GIOBERGIA est désigné comme représentant au sein de la CLECT.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Révision libre des montants des attributions de compensation pour l'année 2026 (CLECT) :
Montant des attributions pour la commune d'ASCROS → 3 330,00 euros.

Vote : Pour, à l'unanimité

15) Divers :

▲ Exposition de photos par M. Henri DILMI à l'ancienne épicerie et dans le village → toute l'année.
▲ Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : mis à jour et disponible. À mettre à jour sur le Site Internet d'ASCROS.

▲ Traitement des trèfles (après passivation) sur le mur de la 2^{ème} cour d'école → OK.

▲ Remerciements du Président de l'UNC ROQUESTERON pour la subvention communale versée (50 euros).

▲ Courrier de M. Marc RAYBAUD, plusieurs thèmes abordés :

- Consultation des habitants concernant le devenir de l'ancien Hôtel MUSSO → lorsque la Municipalité recevra la pré-étude des services de l'Agence 06 ;

- Quelle transformation pour la Mairie actuelle → maison des associations ;

- Pose de panneaux photovoltaïques à la Ferme d'ASCROS → arrosage sur un maximum de territoire pour un bénéfice maximum ;

- Réseau ORANGE et Fibre en passage souterrain → pas de choix possible par la commune d'ASCROS ;

- Route d'accès au Moulin de Rourebel → travaux sur le haut de la route réalisés ensuite, suivi par la REAAM ;

- Éclairage Public économie d'énergie : intensité trop faible des leds dans le village → le point va être fait par la commune et les services du SICTIAM ;

- Mauvais état de l'enrobé RD 27 au niveau des souches → un courrier a été fait à l'ARD Cians Var le 14 mars 2026 à ce sujet → en attente.

- Régulation des chats libres → déjà fait et à refaire ;

- Mauvais état des caveaux appartenant à la Mairie → devis de réparation demandé à l'entreprise MURAIRE de Puget-Théniers suite à sa propre observation.

▲ Mail de Mme Chantal LLINARES concernant l'installation de la Fibre chez elle → passage aérien impossible → traversée de la route communale, reste à savoir qui a la charge des travaux → relancer les services d'ORANGE.

▲ Installation d'un bloc de boîtes aux lettres à Rourebel : avance faite par la commune → revente auprès des riverains concernés. Récupérer les clés auprès de M. Alain Dominique RAYBAUD.

▲ Courrier de M. Charles Ange GINESY : Journée mondiale de la Terre → extinction de l'éclairage public dans la nuit du 22 au 23 avril 2026 → fait.

▲ Vérification des régies en place et nomination des nouveaux régisseurs.

▲ Conseil Municipal des enfants à mettre en place.

▲ Raid EDHEC : point relais au village le 24 mai 2026 → arrêté municipal à prendre.

▲ Course de vélo → 14 juin 2026 : arrêtés municipaux à prendre.

▲ Course de vélo « Challenge Alain A. RAYBAUD » → 7 juin 2026 : Arrêtés municipaux à prendre.

▲ Rallye d'ANTIBES → 16 mai 2026 → arrêté à prendre.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire procède à la clôture de la séance à 16 heures 50, en saluant et en remerciant toute l'Assemblée.

**M. Le Maire,
Vincent GIOBERGIA**